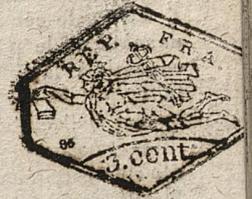


LE PUBLICISTE.

OCTIDI 28 Pluviôse, an VIII.



Extrait d'une lettre écrite du camp du Grand-Visir. — Résolution prise par le congrès américain pour l'élevation d'un monument en l'honneur de Washington. — Prochain retour du Stathouder sur le continent. — Eloge funèbre de Washington, prononcé par Fontanes dans le Temple de Mars. — Projet de loi pour la fermeture des listes d'émigrés. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 42, butte des Moulins, à Paris.

SYRIE.

Extrait d'une lettre, datée de Damas, au camp du grand-visir, le 29 octobre (7 brumaire).

Si l'on veut chasser les français de l'Egypte, il faut y employer des troupes européennes. Les malheurs de leur dernière expédition en Syrie, n'ont eu d'autre cause que le défaut de moyens, & la prise de leur artillerie & de leurs provisions militaires par sir Sidney Smith. Ils ont fortifié tous les puits du désert de manière à empêcher le visir d'en tenter le passage. Son armée ressemble plus à une caravane allant en pèlerinage au quartier-général des français, qu'à un assemblage de guerriers. Elle est si faible que j'ose à peine en dire le nombre. D'après la manière turque, vous pourriez la croire composée de quarante ou cinquante mille hommes. Le visir coupe toute tête qui peut lui procurer de l'argent. Il a, par ce moyen, formé un grand trésor, & se résoudra difficilement à s'exposer à le voir pillé par les français. Je doute d'ailleurs qu'il soit de l'avantage des turcs d'attaquer les français. Je suis assuré qu'ils seront battus.

Mustapha pacha, fait prisonnier à Aboukir, a été traité avec beaucoup de distinction par Bonaparte. Il est magnifiquement logé au Caire.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De Philadelphie, le 24 décembre (3 nivôse).

Le sénat & la chambre des représentans ont arrêté qu'il seroit élevé par les Etats-Unis, dans la capitale de Washington, un monument de marbre où seroit déposé le corps du général, d'après la permission qui sera demandée à sa famille pour cette translation. Ce monument sera conçu & exécuté de manière à rappeler les grands événemens de sa vie politique & militaire.

Le 19 décembre, on a célébré à New-Yorck une fête pour la cessation de la fièvre pestilentielle.

Les six vaisseaux de ligne dont le congrès a ordonné la construction, lors de sa dernière session, ne tarderont pas à être mis sur le chantier; tous les matériaux sont préparés.

ANGLETERRE.

De Londres, le 8 février (19 pluviôse).

Depuis quelques jours on parle avec quelqu'assurance d'un changement prochain dans les membres de notre administration.

Les habitans de la cité se proposent, par des adresses déjà signées, de requérir du lord-maire la convocation d'une assemblée générale, à l'effet de former une pétition pour la paix.

Le Stathouder est attendu à Yarmouth, pour s'y embarquer sur le stoup de guerre *la Favorite*, & faire route pour le continent.

Les trois fils du feu d'Orléans sont arrivés à Guilford où ils attendent une permission du roi pour venir à Londres. L'aîné voyage sous le nom de Commines, nom d'un comté possédé autrefois par sa famille dans la ci-devant Flandre.

Le lord chancelier, qui est surintendant de l'université de Dublin, vient de défendre aux étudiants, sous peine d'expulsion, de s'occuper de l'union législative avec la Grande-Bretagne.

On écrit de Plymouth, en date du 28 janvier: « Il est arrivé ici des officiers de notre escadre revenue des côtes de France: ils nous assurent avoir débarqué pour les choux 14,000 fusils, deux pièces de campagne, deux obus, une quantité considérable de munitions, 20,000 uniformes & 50 caisses de piastres ».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Paris, le 27 pluviôse.

En remettant au tribunal le recensement des suffrages pour notre constitution, Emeri a présenté des calculs du plus grand intérêt, puisqu'ils inspirent la plus grande confiance dans la durée du nouveau pacte social.

L'orateur a établi par des résultats comparatifs, qu'à aucune époque il n'y avoit eu autant d'acceptations & moins de refus. Il a fait plus; il a prouvé que, si tous les citoyens qui ont l'exercice des droits politiques eussent voté, le nombre des acceptations connues donnoit une majorité absolue: avantage précieux qui n'avoit point existé pour les précédentes chartes. Cette majorité n'est donc plus, a-t-il dit, une supposition que l'on puisse combattre; c'est une démonstration rigoureuse à laquelle il faut se rendre.

Le discours est terminé par cette phrase :

« Fort de cet assentiment solennel & d'une si heureuse unanimité, le peuple français réduira par ses armes ses ennemis à la paix, s'ils résistent à des offres généreuses faites par les victorieux plus sensibles au cri de l'humanité qu'aux acclamations du triomphe ».

— On assure que le premier consul, qui n'a pas encore reçu en cérémonie les ministres des puissances étrangères, leur donnera audience publique au palais des Tuileries, le 2 du mois prochain.

— Plusieurs des déportés qui reviennent du Nord de l'Europe, disent que souvent ceux qui examinoient leurs passe-ports, à quelques villes frontières de l'Allemagne, après les avoir regardés avec intérêt & avec curiosité, leur disoient, en croyant deviner qui ils étoient : « *Vous retournez sûrement en France ; vous êtes rappelés par Bonaparte : celui-là ne craint pas les honnêtes gens* ».

— Le général Murat a passé hier en revue la garde des consuls dans le jardin des Tuileries.

— Le chef de l'instruction publique prépare un travail très-important & une nouvelle organisation du *Pritannée français*. Elle doit concilier les droits des départemens qui ont succédé à ceux de quelques anciennes provinces de France, avec l'intérêt public qui demande que le gouvernement puisse distribuer un grand nombre de ces places d'*élève de la patrie* aux enfans ceux qui l'ont illustrée ou défendue.

— La statue de Saint-Vincent de Paule, fondateur de l'hôpital des Enfans-Trouvés, sera, d'après les ordres du ministre de l'intérieur, placée à l'hospice de la Maternité, rue de la Bourbe, dans l'église du ci-devant monastère de Port-Royal. Elle sera élevée sur un piédestal, au milieu de la crèche où reposent en paix ces enfans dont la commémoration publique prend soin.

— Le bureau central a fait remettre au citoyen Lenoir, administrateur du musée des monumens français, les restes de Boileau-Despréaux, retirés de la ci-devant Sainte-Chapelle. Le corps de ce poète sera déposé dans le jardin du musée, auprès de ceux de Molière & de Lafontaine.

— Presque tous les témoins dans l'affaire du général de brigade Jourdain sont entendus. Dans ce nombre, on a remarqué le général Kellermann; le général Millet-Mureau, (par écrit); le citoyen Barbu, son aide-de-camp; le capitaine Mergez, aide-de-camp de Bernadotte; le commissaire-ordonnateur Leroux; l'inspecteur aux revues, Darce. Ce dernier a dit que Jourdain étant inspecteur des remontes à Vesoul, avoit produit à la république, sur vingt-deux mille chevaux livrés, une économie d'un million, en obtenant des marchands les chevaux au-dessous du *maximum* établi alors.

Les témoins à charge sont le citoyen Loivet, contrôleur; le citoyen Choury, maréchal-des-logis; le citoyen Cassin, fourrier, & plusieurs officiers des remontes.

Le citoyen Leroi, capitaine-rapporteur, doit faire son rapport demain 28.

— Avant la fin du mois, tous les invalides qui occupoient la maison de Saint-Cyr, seront réunis au château de Versailles.

— M. Murray, ministre des Etats-Unis de l'Amérique près la république batave, est attendu à Paris sous deux jours. Les deux autres envoyés américains, embarqués à la Corogne, sont attendus à Bordeaux.

— Deux mois de solde viennent d'être payés à l'armée du Rhin. Les approvisionnemens y arrivent. Relativement au nombre & à la position des ennemis, cette armée se trouve dans une situation très-importante.

— On assure que douze bâtimens chargés de provision de toute espèce, expédiés par la compagnie Bacri, sont entrés dans le port de Malte.

— C'est le ci-devant maréchal, & non le ci-devant duc de Castrie, qui est mort dernièrement.

— On ne peut pas s'empêcher de convenir que Fontanes a bien raison de dire dans son éloge de *Washington*, que *presque par-tout aujourd'hui la gloire des beaux arts est éclipsee*.

Quand on lit les discours prononcés dans le parlement d'Angleterre, on est forcé, sans esprit de parti ni de nation, de reconnoître que l'éloquence anglaise a été bien loin de faire aucune espèce de progrès depuis cinquante ans. Ses défauts sont, au contraire, devenus plus sensibles: l'absence de l'ordre, nulle disposition de sujet; la plus stérile abondance, la diffusion, les répétitions continuelles, presque jamais ce qu'on appelle un mouvement oratoire (excepté la belle péroraison du discours de Fox)... Les orateurs anglais parloient mieux pendant les discussions relatives à la guerre d'Amérique; & certainement les discours de notre assemblée constituante, & même ceux de Vergniaux & de quelques autres membres dans la convention, nous ont approchés davantage de la véritable gloire de l'éloquence de tribune.

V A R I É T É S.

Eloge funebre de Washington, prononcé dans le temple de Mars, par Louis Fontanes, le 20 pluviôse an 8.

A Paris, chez Agasse, rue des Poitevins; & à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi.

Tout sembloit destiné à faire époque dans cette cérémonie... Cette fête funéraire en l'honneur d'un grand homme dont la mémoire eût été insultée quelques mois plutôt; cette rencontre bizarre qui faisoit prononcer l'éloge du libérateur de l'Asie; le choix de l'orateur si digne de célébrer un ami de la liberté sage, parce qu'il le fut toujours lui-même; une sorte de plaisir indéfini que l'on sentoit à espérer qu'on étoit à jamais délivré des discours qui avoient souillé tant de fois ces fêtes de la gloire nationale; un ton vraiment français, vraiment éloquent, vraiment nouveau comme l'orateur; tous les souvenirs tristes & fâcheux déjà effacés & lointains, & au contraire, toutes les espérances vives & présentes; un mélange heureux de beaucoup de choses grandes ou touchantes; l'oubli des proscriptions & des malheurs; le souvenir des vertus; l'espérance & la louange trouvées dans l'histoire; des rapprochemens de grandes destinées que l'avenir achèvera de rendre pareilles; des exemples de bonheur qu'il est si doux d'en regarder aussi comme des promesses; le culte de la véritable grandeur, l'éloquence, reprenant ses plus belles formes, rendue à ses plus beaux droits comme à son plus noble usage; voilà tout ce que ce discours rappelloit ou promettoit; & voilà les impressions que sa lecture fera passer dans toutes les âmes.

Jamais il ne fût plus vrai de dire que pour louer, il suffit de citer; & pour citer ce qui est remarquable, on voudroit tout transcrire.

On est bien plus étonné de cette noblesse, de cette élégance, de cette majesté de style toujours soutenues, quand on sait que l'orateur a eu un jour pour faire cet éloge, & deux pour le revoir.

Voici l'exorde :

« La France, qui fut toujours assez grande & assez généreuse pour accueillir sans crainte & sans jaloux, à les vertus & la gloire étrangères, décerne un hommage public aux mânes de Washington. Elle acquitte en ce moment la dette des deux mondes. Nul gouvernement, quelle que soit sa forme & son opinion, ne peut refuser du respect à ce fondateur de la liberté. Le peuple, qui naguères appelloit Washington rebelle, juge lui-même l'affranchissement de l'Amérique comme un de ces événemens consacrés par le suffrage

des siècles & de l'histoire. Tel est le privilège des grands caractères. Ils semblent si peu appartenir aux âges modernes, qu'ils impriment, dès leur vivant même, je ne sais quoi d'auguste & d'antique à tout ce qu'ils osent exécuter. Leur ouvrage, à peine achevé, s'attire déjà cette vénération, qu'on n'accorde volontiers qu'aux seuls ouvrages du tems. La révolution américaine, dont nous sommes les contemporains, semble en effet affermie pour jamais. Washington la commença par l'énergie, & l'acheva par la modération. Il sut la maintenir en la dirigeant toujours vers la plus grande prospérité de son pays, & ce but est le seul qui puisse justifier au tribunal de l'avenir des entreprises aussi extraordinaires.

» L'éloge de ce héros de l'Amérique méritoit d'être prononcé par les bouches les plus éloquentes. Je songe, avec un sentiment mêlé d'admiration & de regrets, que ce temple, orné de tous les trophées de la valeur, s'éleva dans un siècle de génie, aussi fécond en grands écrivains qu'en illustres capitaines. Alors la mémoire des héros étoit confiée à des orateurs dont le génie donnoit l'immortalité. Aujourd'hui la gloire militaire brille d'un plus vif éclat, & dans tous les pays la gloire des beaux arts s'est presque éclipée. Ma voix est trop foible sans doute pour se faire entendre au milieu d'une solennité si imposante, & si nouvelle pour moi. Mais du moins cette voix est pure, & comme elle n'a jamais flatté aucune espèce de tyrannie, elle ne s'est pas rendue indigne de célébrer un moment l'héroïsme & la vertu.

» D'ailleurs cette cérémonie funèbre & guerrière porte d'avance émoi de tous les cœurs, & mieux que toutes les paroles, des émotions fortes & profondes. Le deuil que le premier consul ordonne pour Washington, annonce à la France que les exemples qu'il donna ne sont point perdus. C'est moins pour le général illustre que pour le bienfaiteur & l'ami d'un grand peuple, que des crépes funebres ont couverts les drapeaux de la victoire & l'habit de nos guerriers. Elles ne sont plus enfin ces pompes barbares, aussi contraires à la politique qu'à l'humanité, où l'on prodiguoit l'insulte au malheur, le mépris à de grandes ruines, & la calomnie à des tombeaux. Toutes les pensées magnanimes, toutes les vérités utiles peuvent paroître dans cette assemblée. Je loue avec honneur devant des guerriers, un guerrier ferme dans les revers, modeste dans la victoire, & toujours humain dans l'une & l'autre fortune. Je loue devant les ministres de la république française un homme qui ne céda jamais aux mouvemens de l'ambition, & qui se prodigua toujours aux besoins de sa patrie; un homme qui, par une destinée peu commune à ceux qui changent les empires, mourut en paix, & comme un simple particulier, dans sa terre natale, où il avoit occupé le premier rang, & que ses mains avoient affranchie.

Un morceau vraiment touchant associe l'ombre de Franklin à l'éloge de Washington, & rappelle les vertus aimables & si célèbres en France du sage que la postérité regardera comme le frère du héros de l'Amérique.

Ici l'orateur trouve des teintes plus douces pour peindre des vertus du même genre. « Washington, dit-il, nous offre d'autres exemples non moins dignes d'être imités. Au milieu de tous les désordres des camps & de tous les excès inséparables de la guerre civile, l'humanité se réfugia sous sa tente, & n'en fut jamais repoussée. Dans les triomphes & dans l'adversité, il fut toujours tranquille comme la sagesse, & simple comme la vertu. Les affections douces restèrent au fond de son cœur, même dans ces momens où l'intérêt de sa propre cause sembloit légitimer en quelque sorte les loix de la vengeance. C'est toi que j'en atteste, ô jeune Asgill, toi dont le malheur sut intéresser l'Angleterre, la France & l'Amérique. Avec quels soins compatissans Washington ne retarda-t-il pas un jugement que le droit de la guerre permettoit de précipiter ! il attendit qu'une voix alors toute puissante franchit l'étendue des mers, & demanda une grâce qu'il ne pouvoit lui refuser. Il se laissa toucher sans peine par cette voix conforme aux inspirations de son cœur, & le jour qui sauva une victime innocenté doit être inscrit parmi les plus beaux de l'Amérique, indépendante & victorieuse ».

Voici un passage où l'orateur semble s'élever ou plutôt s'élaner avec les grands hommes dont il peint dignement la course nécessaire & l'inévitable destinée :

« Il est des hommes prodigieux, qui apparaissent, d'intervalle en intervalle, sur la scène du monde avec le caractère de la grandeur & de la domination. Une cause inconnue & supérieure les envoie, quand il en est tems, pour fonder le berceau ou pour réparer les ruines des empires. C'est en vain que ces hommes, désignés d'avance, se tiennent à l'écart ou se confondent dans la foule : la main de la fortune les soulève tout-à-coup, & les porte rapidement d'obstacle en obstacle & de triomphe en triomphe jusqu'au sommet de la puissance. Une sorte d'inspiration surnaturelle anime toutes leurs pensées : un mouvement irrésistible est donné à toutes leurs entreprises. La multitude les cherche encore au milieu d'elle, & ne les trouve plus ; elle lève les yeux en haut, & voit, dans une

sphère éclatante de lumière & de gloire, celui qui ne sembloit qu'un téméraire aux yeux de l'ignorance & de l'envie. Washington n'eut point ces traits fiers & imposans qui frappent tous les esprits : il montra plus d'ordre & de justesse, que de force & d'élevation dans les idées. Il posséda sur-tout, dans un degré supérieur, cette qualité qu'on croit vulgaire, & qui est si rare, cette qualité non moins utile au gouvernement des états qu'à la conduite de la vie, qui donne plus de tranquillité que de mouvement à l'ame, & plus de bonheur que de gloire à ceux qui la possèdent, ou à ceux qui en ressentent les effets : c'est le bon sens dont je veux parler ; le bon sens, dont l'orgueil a trop rejeté les anciennes règles, & qu'il est tems de réhabiliter dans tous ses droits. L'audace détruit, le génie (leve, le bon sens conserve & perfectionne. Le génie est chargé de la gloire des empires ; mais le bon sens peut assurer seul & leur repos & leur durée ».

Tant d'intérêts se réunissent ici au plaisir de retrouver l'éloquence française, que nous sommes sûrs de la reconnaissance de nos lecteurs, en multipliant les citations, & en transcrivant la péroraison toute entière.

... Il marquoit la fin de sa vie par toutes les vertus domestiques & patriarcales, après l'avoir illustrée par toutes les vertus guerrières & politiques. L'Amérique jetoit un œil respectueux sur la retraite habitée par son défenseur ; & de cette retraite, où s'étoit renfermée tant de gloire, sortoient souvent de sages conseils, qui n'avoient pas moins de force que dans les jours de son autorité : ses compatriotes se promettoient encore de l'écouter longtemps ; mais la mort l'a tout-à-coup enlevé au milieu des occupations les plus douces & les plus dignes de la vieillesse.

» Un cri de douleur s'est fait entendre du fond de l'Amérique, qu'il avoit délivrée. Il appartenoit à la France de répondre la première à ce cri funèbre, qui doit retentir dans toutes les grandes ames. Ces voiles augustes ont été dignement choisis pour l'apothéose d'un héros. L'ombre de Washington, en descendant sur ce dôme majestueux, y trouvera celles de Turenne, de Catinat & du grand Condé, qui se plaisent à l'habiter encore. Si ces guerriers illustres n'ont pas servi la même cause pendant leur vie, la même renommée les réunit quand ils ne sont plus. Les opinions, sujettes aux caprices des peuples & des tems ; les opinions, partie foible & changeante de notre nature, disparaissent avec nous dans le tombeau : mais la gloire & la vertu restent éternellement. C'est par-là que les grands hommes de tous les tems & de tous les lieux, deviennent, ou quelque sorte, compatriotes & contemporains. Ils ne forment qu'une seule famille, dont les exemples se transmettent & se renouvellent de successeurs en successeurs. Ainsi, dans cette enceinte guerrière, la valeur de Washington mérite les regards de Condé : sa modération rappelle ceux de Turenne : sa philosophie le rapproche encore plus de Catinat. Un peuple qui admettoit ce dogme antique & touchant de la transmigration des esprits droit sans doute que plus d'une fois l'ame de Catinat est revenue habiter dans celle de Washington.

» Mais les accents républicains & belliqueux que ces murs répètent de toutes parts, doivent plaire sur-tout au défenseur de l'Amérique. Pourroit-il ne pas aimer ces soldats qui reposserent, à son exemple les ennemis de leur patrie ? Il s'approche avec plaisir de ces vétérans, dont les nobles cicatrices sont le premier ornement de cette fête, & dont quelques-uns ont peut-être combattu avec lui près des fleuves & dans les forêts de la Caroline & de la Virginie. Il se promène avec joie au milieu de ces drapeaux enlevés sur les barbares de l'Asie & de l'Afrique étonnées de notre audace. Les dépouilles de la barbarie décorent noblement les fanfaillies d'un capitaine qui aime les lumières & la liberté. Mais il est encore un hommage plus digne de lui : c'est l'union de la France & de l'Amérique ; c'est le bonheur de l'un & de l'autre ; c'est la pacification des deux mondes. Il me semble que des hauteurs de ce magnifique dôme, Washington crie à toute la France : « Peuple magnanime, qui sait si bien honorer la gloire, j'ai vaincu pour l'indépendance ; mais le bonheur de ma patrie fut le prix de cette victoire. Ne te contentes pas d'imiter la première moitié de ma vie : c'est la seconde qui me recommande aux éloges de la postérité.

» Oui, tes conseils seront entendus, ô Washington ! ô guerrier ! ô législateur ! ô citoyen sans reproche ! Celui qui, jeune encore, te surpassa dans les batailles, fermera, comme toi, de ses mains triomphantes les blessures de la patrie. Bientôt, nous en avons sa volonté pour gage, & son génie guerrier, s'il étoit malheureusement nécessaire, bientôt l'hymne de la paix retentira dans ce temple de la guerre ; alors le sentiment universel de la joie effacera le souvenir de toutes les injustices & de toutes les oppressions : déjà même les opprimés oublient leurs maux, en se confiant à l'avenir ; les acclamations de tous les siècles accompagneront enfin le héros qui donnera ce bienfait à la France, & au monde qu'elle ébranle depuis trop long tems ».

BANQUE DE FRANCE.

Les actionnaires de la banque de France ont tenu leur première assemblée le 24 de ce mois : entre autres dispositions ils ont arrêté ce qui suit :

- 1°. La banque de France est définitivement constituée.
- 2°. Les statuts de la banque sont définitivement arrêtés.
- 3°. La souscription des actionnaires continuera à être reçue dans les bureaux de la banque, maison de l'Oratoire-Honoré.

4°. Outre les sept régens de la banque déjà nommés, l'assemblée a élu, pour l'un des régens, le citoyen Hugues de la Garde, ci-devant négociant à Marseille, & pour l'un des censeurs le citoyen Sabattier, négociant, place Vendôme.

5°. L'assemblée s'est prorogée au 27 pluviôse, à 7 heures du soir, maison de l'Oratoire, pour procéder à la nomination de sept régens, & de deux censeurs qui doivent compléter l'administration de la banque.

CONSEIL D'ÉTAT.

Tableau des cautionnemens à fournir par les notaires, en exécution de l'article II du projet de loi.

Les cautionnemens à fournir par les notaires sont fixés, savoir :

- 1°. Pour ceux habitant dans les chefs-lieu de département,
 - Dans les villes de 5000 ames & au-dessous . . . 1000 f.
 - Dans celles de 5 à 10,000 ames. 1200
 - Dans celles de 10 à 25,000. 1500
 - Dans celles de 25 à 50,000 1000
 - Dans celles de 50 à 100,000. 3000
 - Dans celles de 100,000 & au-dessus 4000
 - Dans la ville de Paris 6000

2°. Pour les notaires habitant dans les chefs-lieu d'arrondissemens communaux,

- Dans les villes de 5,000 ames & au-dessous . . . 600 f.
- Dans celles de 5 à 10,000. 800
- Dans celles de 10,000 à 25,000 1000
- Dans celles de 25,000 à 50,000 1500
- Dans celles de 50,000 à 100,000 2000
- Dans celles de 100,000 & au-dessus 3000

3°. Pour les notaires habitans dans les autres villes, ou dans les campagnes, bourgs & villages,

- De 5000 ames & au-dessous 400 f.
- De 5000 à 10,000 600
- De 10,000 à 25,000. 500
- De 25,000 & au-dessus 1200

TRIBUNAT.

Séance du 27 pluviôse.

Le tribunal reçoit un message auquel est joint le projet présenté hier au corps législatif, relativement aux cautionnemens à fournir par les régisseurs & employés de quelques administrations.

Il est renvoyé à une commission composée de Chassiron, Boutteville, Dieudonné, Costé & Fabre (de l'Aude).

La séance est ajournée à après-demain.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 25 pluviôse.

Trois conseillers d'état, les cit. Boulay (de la Meurthe), Marmont & Réal, présentent un projet de loi qui forme la liste des émigrés, à compter du jour de la mise en activité de la constitution. Il est tems, dit Boulay, de faire cesser

De l'imprimerie de M^{me} BRYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

les craintes que peut concevoir chaque citoyen d'être porté sur cette fatale liste. La renaissance du commerce & du crédit paroît attache à cette mesure. Ce n'est point à l'effroi que le gouvernement veut devoir sa puissance, mais à la justice & à la bienfaisance. Il ne craint plus l'émigration, parce que ceux qui ont émigré brûlent du désir de rentrer en France, parce qu'aucun Français n'a plus d'intérêt à passer en pays étranger, & qu'à mesure que le gouvernement prendra de la stabilité, ceux qui auroient pu avoir conservé cette envie la perdront. Néanmoins il aura toujours les yeux ouverts sur l'abus qu'on pourroit faire de ses intentions bienfaisantes.

Boulay développe les dispositions du projet de loi qui, d'après l'article 93 de la constitution, oppose toute la rigueur des loix précédemment rendues aux émigrés, que la constitution ne regarde plus ni comme Français, ni comme étrangers, puisqu'ils n'ont plus la faculté de rentrer sur le territoire français. Ce projet contient en outre les distinctions relatives aux époques d'émigration aux radiations provisoires déjà obtenues, ou au rejet des demandes faites à cet égard. L'exactitude étant indispensable dans une matiere aussi importante, nous donnerons les dispositions textuelles de ce projet, dont le corps législatif ordonne la communication au tribunat

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de loi relatif à la division du territoire.

Daunou résume la discussion qui a eu lieu à cet égard dans le tribunat, & exprime le vœu d'adoption.

L'orateur répond aux objections faites contre le projet par l'orateur du tribunat.

La suite de la discussion est ajournée à demain,

Bourse du 27 pluviôse.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	19 f. 38 c.
Idem courant... 56 ⁷ / ₈ , 57 ⁵ / ₈ .	Bons ² / ₃	1 f. 6 c.
Hamb..... 190 ¹ / ₄ , 189 ¹ / ₄ .	Bons ¹ / ₂	
Madrid... 7 f. 12 c. le billet.	Bons ³ / ₄	
Madrid. effect.....	Bons d'arrér.....	87 f.
Cadix... 7 f. 12 c. le billet.	Bons pour l'an 8, 65 f. 63 c.	
Gènes effect.... 4 fr. 45 c.	Or fin.....	101 f. 25 c.
Livourne.....	Ling d'arg.....	50 f. 17 c.
Bâle..... ¹ / ₂ per., 1 ³ / ₄ per.	Portugaise.....	91 f. 50 c.
Lausanne.....	Piastre.....	5 f. 24 c.
Lyon..... per. 20 j.	Quadruple.....	78 f. 25 c.
Marseille..... ¹ / ₂ pair 30 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 35 c.
Bordeaux..... 1 p. à v.	Guinée.....	24 f. 60 c.
Montpellier..... ¹ / ₂ per. 30 j.	Souverain.....	33 f. 30 c.
Rente provis... 10 fr. 88 c.		

Esprit ³/₈, 360 francs. — Eau-de-vie de Montpellier 22 deg., 270 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac 22. d., 300 fr. — Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 2 fr. 85 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 65 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 15 cent. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 5 c. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 3 fr. 10 c. — Coton des Isles, 3 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 fr. 50 c.

Olbia, ou Essai sur les moyens de reformer les mœurs d'une nation; par Jean-Baptiste Say, membre du tribunat. Brochure in-8°. de près de 150 pages, imprimée par Crapelet, sur papier fin d'Angoulême. Prix, 1 fr. 80 cent., & 2 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, chez Diderville, libraire, rue du Battoir, n°. 16, quartier de l'Odéon; chez Treuttel & Wurtz, libraires, quai Voltaire, n°. 2; & à Strasbourg, chez les mêmes.